



VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juin 2009

Sommaire

- p. 2 Vie Municipale
p. 6 L'école
p. 10 Vie associative

Rédaction :

Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression :

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé

Editorial.....

Le mois de juin devrait être pour tous, un moment joyeux avec l'arrivée de l'été, du soleil, des cultures qui offrent leurs palettes de couleurs, l'approche des vacances pour nos enfants... La réalité est tout autre.

Les profits des spéculateurs en tout genre ont mis le monde à genoux. Ils ont surtout mis des milliers de gens à la rue. Résultat : accumulation des richesses pour quelques uns, appauvrissement pour un nombre plus grand.

Le gouvernement a, dans le cadre des dispositions fiscales, réduit les moyens des collectivités territoriales. Pourtant, celles-ci doivent, et plus particulièrement les communes, répondre aux besoins de la population. Il leur faut gérer entre la rigueur budgétaire et les besoins des populations, il ne leur appartient pas d'être les amortisseurs des choix budgétaires d'un gouvernement quel qu'il soit.

En conséquence, nous devons apprécier avec la plus grande justesse les évolutions en cours tout en restant à l'écoute des besoins collectifs. C'est ce que nous tentons de faire au quotidien.

Le projet École, tant attendu, est en cours. Nous œuvrons à sa réalisation dans les meilleures conditions pour tous – enfants, parents, personnel péri-scolaire, enseignants – Début des travaux fin août.

Le projet ADSL est engagé. Nos objectifs de mise à disposition début octobre devraient être réalisés.

Le projet du lotissement du Grand Chêne est en route. Les travaux démarreront fin juin-début juillet.

Tous ces projets sont le résultat de l'attention que nous portons à répondre aux besoins recensés en poursuivant les dossiers engagés et en entamant de nouvelles réalisations.

Vous et nous, mettons beaucoup de cœur à l'ouvrage à créer ensemble, à imaginer un mieux être pour tous, à mettre le citoyen au centre de nos projets.

Toutefois, je voudrais rappeler que la vie collective suppose un certain nombre de règles de bienséance, le respect du bien collectif, le respect de l'autre dans tous les actes quotidiens. Il y a un nécessaire devoir de responsabilisation de tous – adultes et enfants.

Nous ne pouvons pas invoquer l'insécurité routière et dans le même temps ne pas respecter les règles du code de la route (la signalisation, la vitesse, la priorité de passage au rétrécisseur...). Nous ne pouvons pas dénoncer les incivilités et dans le même temps accepter de voir dégrader les édifices publics ou le patrimoine collectif.

Qui peut tolérer les souillures faites au lavoir de la Moussandière, ornés de symboles phalliques et d'inscriptions de même nature ? Les inscriptions insultantes dans les W.C publics de Germond ? Les dégradations des potelets lumineux de Rouvre ?..

Ceci relève de notre responsabilité à tous, mais aussi avant tout de celle des parents. Nous faudra-t-il porter plainte pour obtenir réparation ou continuer à refaire ce que quelques-uns détériorent ? C'est la collectivité, donc nous tous, qui en pâtit. Ne gâchons pas notre bien collectif. Fort heureusement la liste semble se limiter à ces quelques exactions.

Ne laissons pas se développer l'égoïsme, l'individualisme, l'irresponsabilité. Construire ensemble, tel est notre projet.

**Fidèle à notre devise, Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre !
Le Maire.**

Vie Municipale

LE RÔLE DU BUDGET COMMUNAL

Le Budget Communal est l'acte par lequel sont prévues puis autorisées les dépenses et les recettes de la Commune. A partir du budget Primitif, le Conseil Municipal vote les recettes et les dépenses en fonction du programme des actions et équipements collectifs envisagés.

Ce Budget se décompose en deux sections : "**Fonctionnement**" et "**Investissement**".

- La section de **Fonctionnement** décrit les opérations de gestions courantes des services municipaux.
- La section d'**Investissement** regroupe les opérations qui accroissent la valeur du patrimoine communal.

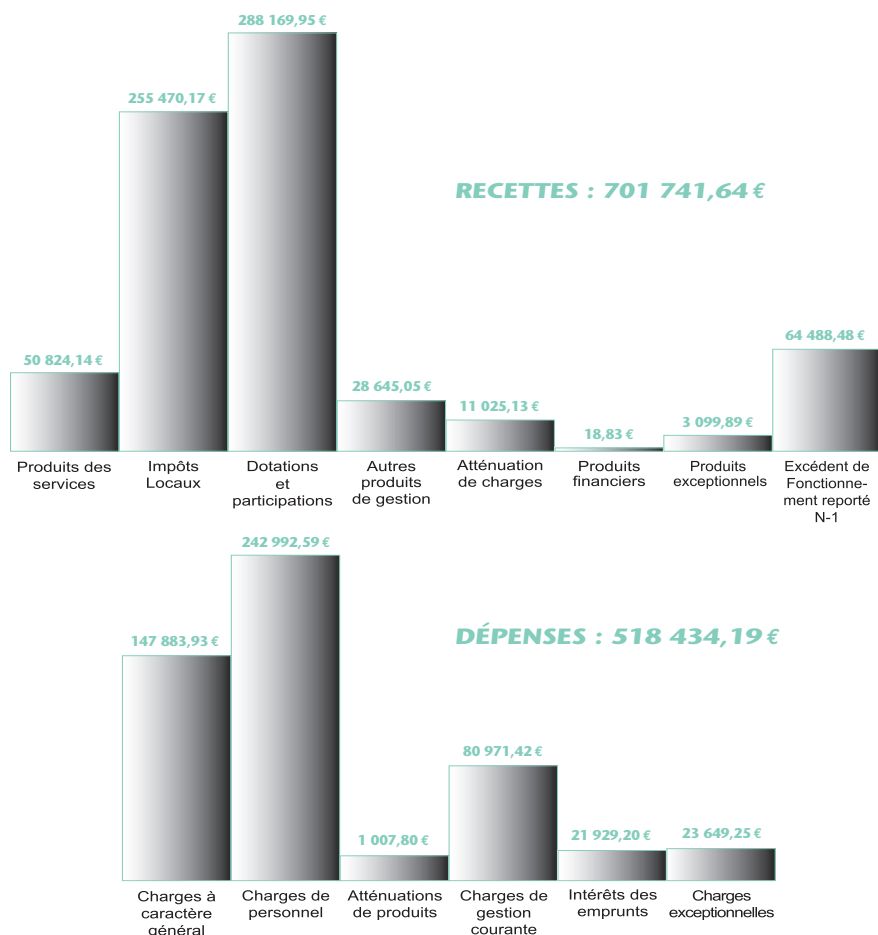
Ce Budget Primitif peut être modifié ou complété par le Conseil Municipal au cours du budget supplémentaire qui reprend les résultats de l'exercice précédent. Le budget supplémentaire ne peut être établi et adopté sans le vote du résultat du Compte Administratif de l'année.

Le Compte Administratif est adopté par délibération du Conseil Municipal. Par son voté favorable, le Conseil reconnaît que le Maire a respecté les autorisations budgétaires votées au cours de l'année.

Ces comptes sont supervisés par le Percepteur et validés par La Préfecture.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

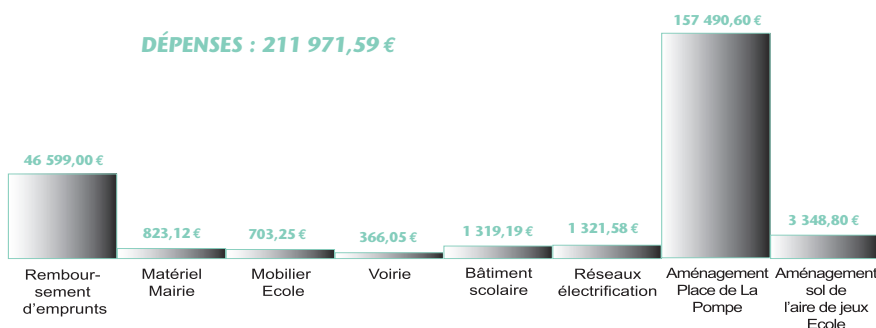
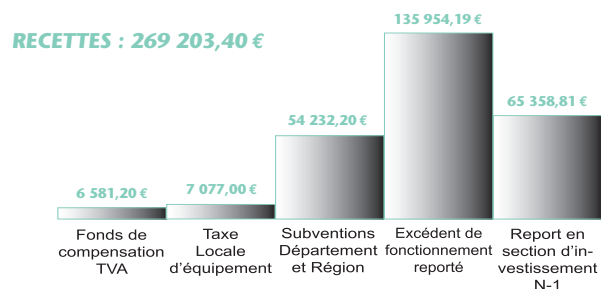
FONCTIONNEMENT



Vie Municipale

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

INVESTISSEMENT



Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	518 434,19 €	701 741,64 €	183 307,45 €
Investissement	211 971,59 €	269 203,40 €	57 231,81 €
TOTAL	730 405,78 €	970 945,04 €	240 539,26 €

Le résultat de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2008 est de 183 307,45 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Virement à la section d'investissement - article 1068 - pour : 133 307,45 €
- Report en section de fonctionnement - article 002 - pour : 50 000,00 €

INFORMATIONS FISCALES

	Produit voté	Taux 2008 (%)	Variation (%)
Taxe d'Habitation	111 647,00 €	14,95 %	+ 2
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	63 991,00 €	14,83 %	+ 2
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	32 143,00 €	49,68 %	+ 1

Pour 2009, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux de la taxe d'habitation de 2 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2,5 % et l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 2 %.

Cette majoration s'explique par :

- le choix de limiter le recours à l'emprunt pour chaque investissement sur la commune,
- la croissance des coûts de fonctionnement (hausse des dépenses d'énergies, augmentation des charges de personnel),
- l'optique de rapprocher à terme le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Vie Municipale

SIAH

Depuis 1984, le SIAH (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray) a pour mission l'étude et la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien hydraulique de l'Autize et de l'Egray et de leurs affluents. L'objectif est la protection de la faune, de la flore et la qualité de leurs eaux. L'Autize et l'Egray sont des poumons et une ressource pour le Marais Poitevin et la Baie de l'Aiguillon. 19 communes adhèrent à ce syndicat intercommunal.

L'action principale du SIAH en 2008 a été le piégeage des ragondins. 540 cages ont été posées : 1288 ragondins, 50 rats musqués et 16 surmulots ont été capturés.

L'Etat Français met en place un programme d'aménagement à réaliser avant 2015. La loi nous impose donc d'atteindre un bon état écologique de nos cours d'eau.



Pour 2009/2010, le SIAH a pour projet la création d'un poste de technicien de rivière, l'actualisation d'une étude à un programme des travaux.

Ces travaux comprendront :

- la restauration et l'entretien des rives,
- des travaux de mise en place d'abreuvoirs,
- la gestion des vannages,
- le piégeage des ragondins,
- la limitation des impacts des ouvrages,
- la préservation des zones humides,
- l'amélioration des habitats piscicoles.

La préservation du patrimoine naturel (dont nos rivières) est un sujet de plus en plus au cœur de l'actualité.

Le soutien des élus et des citoyens est indispensable à la réalisation de ces objectifs.

Les membres du bureau du SIAH.

À quel prix l'assainissement de demain ?

Les dernières réunions du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest n'ont pas apporté de bonnes nouvelles : les budgets primitifs adoptés pour 2009 sont en déficit structurel, tant pour l'assainissement collectif que pour l'assainissement non collectif (individuel).

- Pour l'assainissement individuel, l'ensemble des représentants des communes a voté un abondement de 1 € par habitant pendant trois ans : le prix des contrôles, étalés sur quatre ans, est en effet bloqué pour que chaque personne assujettie paye le même prix.
- Pour l'assainissement collectif, rétablir l'équilibre s'avère plus compliqué, la situation des dix communes adhérentes étant disparate et le nombre d'usagers insuffisant : seules deux communes ont une installation, une autre est en train de lancer son projet et pour les autres, aucun n'est planifié... Là aussi, un apport par les communes pour constituer une ligne de trésorerie est donc à l'étude, mais il faudra sans doute envisager quand même une augmentation du prix de l'eau assainie.

Pour les recettes de fonctionnement, se greffe un

problème supplémentaire spécifique à notre commune, car les factures de certains habitants de Rouvre nouvellement rattachés à la station n'ont pas été correctement établies : après le transfert de compétence de la commune au SECO fin 2007, à la faveur des changements de municipalités l'an dernier et l'arrivée de nouveaux personnels tant à la mairie qu'au syndicat, des relais ne sont pas faits, dont résultent des omissions ; ce qui explique les rappels adressés aujourd'hui par le SECO à certains d'entre vous, les sommes restant dues. En cas de difficulté, vous pouvez nous en saisir.

Fort heureusement, la station d'épuration de Rouvre fonctionne bien. Il en va de même pour les installations individuelles contrôlées : seulement 4 sur 152 sont à refaire d'ici 4 ans, 72 nécessitent des travaux d'entretien et 76 sont en bon état.

C'est l'occasion de rappeler chacun à ses responsabilités : assurer la vidange et l'entretien régulier de son installation individuelle ou bien respecter les clauses du règlement de l'assainissement collectif, afin de préserver l'environnement et la salubrité publique.

Vie Municipale

DES NOUVELLES DU HAUT-DÉBIT

Lors du dernier bulletin de Janvier 2009, nous vous annonçons le projet ADSL. Nous souhaitons permettre ainsi l'accès pour tous au haut-débit Internet, hors du Wimax ou autres procédés qui ne donnent pas satisfaction pour une part importante de la population de notre commune (Rouvre, Breilbon)

France Télécom a répondu à notre appel d'offre pour réaliser la mise en place de l'Internet haut-débit filaire. Nous avons pris engagement avec cette entreprise pour réaliser ce projet.

L'objectif est de répondre à un besoin de la population et de créer un réel accès à un service public qui permettra à chacun de choisir son opérateur Internet.

Il est regrettable que ceci n'ait pas été fait par les autres collectivités, car c'est le budget communal qui l'assumera intégralement. Donc nous tous.

Notre démarche dérange. Altitude.Com, opérateur

Wimax critique notre initiative. L'intervenant de cette société nous a menacé d'en faire part au Conseil Général, en rappelant ses engagements dans le procédé Wimax. Nous leur avons rétorqué que nous avons la totale liberté de nos choix en matière d'investissement au profit de la collectivité.

D'ailleurs, nous avons informé le Conseil Général depuis quelques semaines. Ce n'est pas pour autant qu'il nous accompagnera financièrement dans notre démarche.

Les divers articles parus dans la presse depuis quelque temps nous renforcent dans la justesse de notre choix. Plusieurs communes du département nous ont consultés sur la mise en place de notre projet.

En conclusion, le haut-débit devrait être à disposition en octobre 2009 sur Rouvre et Breilbon. Ainsi tous les citoyens de notre commune seront sur un pied d'égalité, pour ce qui concerne l'accès au haut-débit.



(de gauche à droite) Jean-Michel Audebaud, Freddy Moreau, David Bon.

Du nouveau chez nos agents...

Après le départ en retraite de Jean-Pierre Michaud, David Bon a été recruté en tant qu'adjoint technique. Pas si nouveau que cela, puisque David avait, depuis mai 2008, remplacé Freddy Moreau ou complété son mi-temps thérapeutique.

Tout le monde connaît David, enfant du pays et habitant Breilbon. Et David connaît parfaitement la commune : il l'a sillonnée en vélo ou à pied avant de la parcourir en tracteur.

David a ainsi rejoint Freddy Moreau et Jean-Michel Audebaud au service des administrés de la commune pour assurer l'entretien de la voirie, des bâtiments, des matériels, des espaces verts et les affichages.

Nous souhaitons la bienvenue à David et une bonne intégration dans l'équipe des cantonniers.

Rue du Logis...

Les aménagements de la rue du Logis se terminent, la circulation est sécurisée.

Afin de privilégier les piétons et les cyclistes, les conducteurs sont appelés à réduire leur vitesse.

Du côté administratif...

À la mairie, les renseignements vous seront donnés par Nathalie Fortin, recrutée maintenant à plein temps et Marie-Laure Lemetayer qui travaille essentiellement à Germond-Rouvre.

Agnès Trouvé, présente le lundi matin dans la commune, se consacre le reste du temps à la commune de Sainte-Ouenne.

Elles vous réservent le meilleur accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 45.

La page de L'école

La future année scolaire placée sous le signe de l'ouverture et des travaux

Notre groupe scolaire s'agrandit. Nous avons reçu en mars dernier l'officialisation de l'ouverture d'une 6^{ème} classe.

20 enfants vont faire leur première rentrée portant l'effectif total à 144 élèves, soit 60 % d'augmentation en 8 ans.

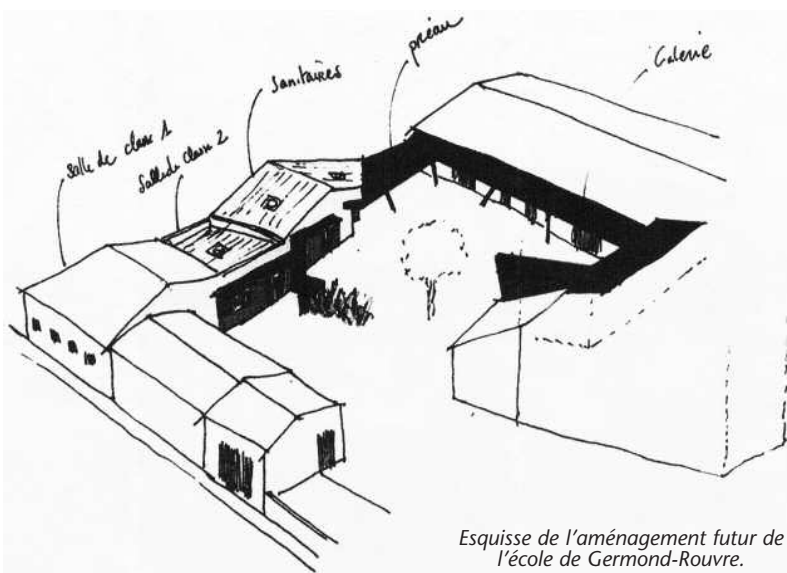
Cette bonne nouvelle va entraîner des modifications d'organisation des locaux scolaires et du planning de certains personnels.

Les travaux de restructuration vont débuter fin août. Un nouveau bloc sanitaire va remplacer l'actuel : il rejoindra le bloc de 2 classes qui seront agrandies. Des abris en préau et galerie circuleront le long des classes maternelles et cours moyens. Les travaux dureront une partie de l'année scolaire et le centre de loisirs de cet été sera accueilli dans les locaux de Champdeniers.

Quant à l'accueil des enfants le mercredi matin, la municipalité avait pris l'engagement auprès des parents de l'assurer jusqu'aux grandes vacances malgré la faible

fréquentation. Il ne paraît pas envisageable de renouveler l'opération la prochaine année scolaire dans ces mêmes conditions et compte tenu des travaux engagés.

Un accueil à Champdeniers sera possible à la journée dans la mesure des places disponibles.



L'école "Le Champ du Moulin" Fin d'année et perspectives pour la rentrée 2009

Rentrée scolaire 2009

Ca y est ! C'est officiel ! L'école verra l'ouverture d'une sixième classe à la rentrée 2009.

Il s'agira d'une classe de Grande/Section et CP à l'emplacement de la salle des maîtres actuelle.

La nouvelle salle des maîtres devrait être répartie entre le rez-de-chaussée et l'étage de la bibliothèque.

De plus, les travaux d'aménagement des nouvelles toilettes extérieures ainsi que le réaménagement des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 devrait débuter au mois d'août, avec comme perspective pour l'année 2009/2010, soit une migration de ces classes dans des préfabriqués, soit une classe dans la salle de garderie. A suivre...

Les projets de l'année en cours

L'aménagement de la cour de l'école est un projet ambitieux pour l'année en cours notamment à cause des travaux de réfection des toilettes et des classes concernées et en raison d'un coût important pour la mise en place de structures aux normes pour une école, mais cela reste d'actualité pour les années à venir.

L'équipe enseignante a travaillé cette année dans le but de finaliser les différents objectifs liés au projet d'école :

- Volet artistique et culturel
- Volet numérique
- Projets connexes

Dans le cadre du volet artistique et culturel et du volet numérique, l'école participe au projet de concours de "Masques de monstres" qui sollicite une



grande partie des classes de l'école. L'objectif est double :

- Valider le Brevet Informatique et Internet (spécifié dans les Instructions officielles) pour les élèves de CM2 en communiquant via Internet avec les animateurs informatiques responsables du projet pour sélectionner les plus beaux masques.
- Solliciter les élèves de différentes classes pour réaliser ces masques.

Dans le cadre du volet numérique et afin d'améliorer la communication entre l'équipe enseignante

et les parents, un site d'école spécifique à l'école "Le champ du moulin" a été créé. Tout un chacun pourra y découvrir :

- Les productions des enfants de l'école (musicales, artistiques, écrites, scientifiques...).
- Les compte-rendu d'activités quotidiennes et exceptionnelles.
- Les productions liées à des projets.

L'adresse du site est la suivante :

<http://sites79.ac-poitiers.fr/germond-rouvre>

Deux autres projets sont à l'ordre du jour :

- Toutes les classes de l'école participent à une sortie pédagogique au mois de juin au château d'Oiron avec ateliers artistiques.
- Une sortie sur Niort avec des artistes plasticiens est envisagée pour une classe.

Les projets connexes :

- Depuis le début de l'année, la présidente de l'association "Les Amis de la bibliothèque", Marie-Andrée Charruaud, intervient tous les mardis après-midi avec des petits groupes d'enfants, pour mener des activités autour du livre.

- Au cours du mois d'avril, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pu bénéficier d'une matinée découverte de la faune en compagnie de représentants de l'ACCA de Germond-Rouvre. Cette matinée s'est terminée par un repas convivial à la cantine en présence des différents protagonistes de cette activité.



Sortie "découverte de la faune"

École

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

Dernier sprint final avant les grandes vacances et la fête des écoles : un coup d'œil en arrière nous permet de faire un premier bilan de cette nouvelle année d'existence de l'A.P.E. de Germond-Rouvre.

L'association a eu à cœur cette année de maintenir les manifestations existantes, en y ajoutant la petite touche personnelle de la nouvelle équipe, mais également de vous proposer des choses différentes.

Ainsi la fête de Noël du 7 Décembre dernier a permis aux plus petits de découvrir le spectacle de "BO : Mimi La Chenille" des DOUGLAS, mais aussi de participer aux activités proposées par plusieurs animateurs. Le Père NOËL n'a pas manqué de s'inviter à la fête, pour la plus grande joie des enfants.

L'A.P.E. s'est comme chaque année associée au comité des fêtes lors de la célèbre soirée "soupes, crêpes et jeux" pour vous proposer le loto des enfants.

Notre dîner dansant du 14 mars a réuni un peu plus de 50 parents ainsi qu'une vingtaine d'enfants : la fête a battu son plein jusqu'à 3 h du matin sans relâche, dans une ambiance très festive.

Le 4 avril une nouvelle manifestation a été proposée aux enfants de la commune : une chasse aux œufs. Celle-ci s'est déroulée sur le terrain du futur lotissement du Grand Chêne à Rouvre, près de l'école. Une cinquantaine d'enfants ont ainsi pu participer à diverses activités (course en sac, chamboul'tout, parcours du combattant, course à l'œuf), se mesurant même aux adultes, mais toujours dans un bon état d'esprit, et sous un ciel clément. Cette première a été une réussite.

Les Amis de la bibliothèque de Germond Rouvre avaient également profité de cette occasion pour réaliser une porte ouverte.

Le vide grenier, événement devenu incontournable dans l'année de l'A.P.E. et dans la vie de la commune, s'est tenu le 26 avril. Il a réuni une soixantaine d'exposants et a suscité la curiosité de nombreux chineurs et autres curieux. La buvette

ainsi que les grillades proposées ont d'ailleurs été prises d'assaut tout au long de la journée.

Le 27 juin l'A.P.E. s'associera à l'équipe enseignante afin de clôturer cette année scolaire en beauté lors de la fête des écoles. Kermesse, repas, buvette, autant d'activités que nous aurons à cœur de vous proposer. Réservez dès maintenant cette date et venez nombreux.

D'ores et déjà l'équipe en place se projette et imagine le "programme" de l'année prochaine : la volonté de pérenniser les manifestations auxquelles vous tenez tous est présente ; toutefois l'envie de vous surprendre pour mieux fédérer guidera les actions du prochain bureau.

À ce titre nous remercions les personnes qui se sont associées ponctuellement aux réunions afin de proposer des choses mais également toutes les bonnes volontés qui nous ont accompagnés lors des différentes dates.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de la garderie lors de nos réunions, nous vous accueillerons volontiers.

*Pour l'APE, le vice-président
Richard Autret*



École

Marie-Andrée Charruaud, amie des livres et des enfants.

Marie-Andrée et sa famille se sont installés à Rouvre, il y a 35 ans.

Rouvre et Germond ont déjà fusionné mais il existe encore une école dans chaque bourg.

Les activités pour les enfants ne sont pas nombreuses sur la commune. Du coup, au sein des parents d'élèves, une équipe se crée pour lancer des projets en direction des enfants dans un premier temps. Ce sont les prémices du futur foyer rural de Germond-Rouvre et de son intense dynamisme.

Marie-Andrée y participe activement. Dans sa vie professionnelle, elle côtoie essentiellement des enfants en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle aime leur fraîcheur, leur imagination, leur créativité.

La retraite professionnelle ayant sonné, elle continue son engagement associatif au sein des Amis de la bibliothèque de Germond-Rouvre.

En tant que bénévole de cette association, depuis décembre 2008, elle anime, en lien avec les enseignants de l'école, un atelier autour du livre avec les enfants de l'école primaire.

Tous les mardis de 14 h à 16 h 30, elle reçoit des groupes de 9 enfants (du CP au CM2) pendant 45 minutes chacun, dans les locaux de la bibliothèque.

À chaque séance, elle a toujours sa petite idée en tête, mais préfère se laisser guider par les propositions des enfants qui n'en manquent pas, pourvu que le livre ait un rôle.

Elle leur fixe un cadre mais celui-ci reste souple et permet à la créativité et l'imagination des enfants de s'exprimer.

L'objectif est de faire plus ample connaissance avec l'univers du livre.

Les rencontres et discussions avec l'équipe pédagogique autour de leur projet orientent parfois les activités, mais ne constituent pas une contrainte.



Cette expérience, qui se veut modeste, est complémentaire du travail des enseignants.

Les anecdotes, les réflexions sur les attitudes des enfants sur tel ou tel sujet sont nombreuses et montrent, plus que de long discours, leurs richesses.

Les enfants lisent, écoutent, dessinent, collent, bricolent, inventent, découvrent, questionnent, dérangent et rangent et s'approprient le lieu.

La confiance, l'écoute de l'adulte les mettent en valeur.

Les conditions sont réunies pour qu'ils prennent goût à cet environnement fait de livres et de mots.

Marie-Andrée ne rencontre jamais de problème de discipline, les enfants sont à l'écoute, elle s'émerveille fréquemment devant ces enfants au milieu des livres.

Ils participeront ensemble, à travers des lectures, à la journée du 21 Juin où Rouvre se racontera en mots et en musique.

Elle souhaite continuer, proposer de nouvelles idées, trouver des partenaires au sein de la commune pour développer ces moments suspendus dans la vie des enfants.

Pour elle, l'avenir se joue avec eux et c'est avec un réel plaisir qu'elle apporte son humble pierre à sa construction.

Une façon citoyenne de participer à la vie locale, simple et riche à la fois, et qui souligne l'importance de l'art et la culture, sans prétention.

Bravo !

Vie Associative

FOYER RURAL

Vif succès pour la jeune troupe "Grain de folie"

Au travail depuis le mois d'octobre 2008, les jeunes (3 garçons, 11 filles) de la troupe "Grain de folie" du Foyer Rural ont présenté les 3 et 4 avril derniers leur spectacle "Si on chantait..." Au programme, trois saynètes "Un point, c'est tout", "De mal en pis" et "Au clair de la nuit" mêlant humour et poésie, étaient suivies d'une grande pièce, La chorale de Jean Paul Alègre.

Présenter un spectacle demande de l'énergie, de la concentration et de la persévérance. De longs mois d'apprentissage sont nécessaires pour trouver le ton de la pièce, les personnages, la place sur scène et le rythme à donner pour susciter l'émotion et le rire chez le spectateur. Les quatorze jeunes ont su donner toute la mesure de leur talent à un public venu en nombre les encourager et les applaudir.



En seconde partie, le Chœur de l'Égray a interprété, sous la direction de Sylvie Auman, quelques chansons de son répertoire avant d'inviter les jeunes acteurs à les rejoindre sur scène pour un chant commun devant un public ravi de la prestation.

Les animatrices de l'atelier théâtre, Claudine Moreau et Monique Suire.

RENCONTRES INTER-ASSOCIATIVES

Une "chouett' soirée"

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves, le Comité des Fêtes et la Municipalité, cette chouett' soirée a permis à une centaine de personnes de se retrouver le 24 janvier à l'occasion de la soirée "soupes, crêpes et jeux". Chacun a pu déguster les 17 soupes encore fumantes, aux saveurs étonnantes et aux couleurs variées, issues des recettes concoctées par les bénévoles. Les traditionnelles crêpes sucrées ou flambées ont été servies pour terminer agréablement ce dîner "surprise", où tous les choix étaient permis.

L'association des parents d'élèves a pris en charge le loto pour les enfants et de nombreux cadeaux leur ont été distribués.

Tout à côté, les adultes n'ont pas hésité à s'attabler avec leurs jeux favoris, pour le seul plaisir de gagner ou de tenter sa chance... Un bon moment pour tous !

Merci à tous les participants et rendez-vous l'an prochain !



"Rouvre se raconte, en paroles et en musique"

Dimanche 21 juin 2009

À l'occasion de l'inauguration officielle de la place de la Pompe, à Rouvre, par la municipalité, les Amis de la Bibliothèque et le Foyer Rural proposent une animation centrée sur la parole et la musique.

Une balade rythmée par des histoires du village, des poèmes, des chants.

Sur cette place, les musiciens du groupe **Radio Bazar** nous entraîneront dans un flot musical des plus enjoués

Vie Associative

et nous conduiront dans la cour de l'école où nous pourrons partager le pique-nique tiré du panier.



- Départ à partir de 17 h 30, du terrain de sport de Rouvre, entrée libre.
- Contact : Mme Charruau 05 49 25 77 46

Musique et patrimoine "Un jour au café"

Dimanche 20 septembre à partir de 9 h

A Germond, le relais de l'Égray est fermé depuis juin 2008 et deviendra la future mairie, il restera un lieu public. En attendant sa nouvelle fonction, le comité des fêtes et la municipalité ont voulu lui redonner vie le temps d'une journée.

Dès 9 h, on pourra venir prendre le café et discuter le bout de gras au coin du zinc.

A 10 h, un départ de visite du patrimoine local guidé par l'association **Atemporelle** sera donné de ce lieu.

Au retour, vers midi, le **Duo Vagalum'** (accordéon, guitare) donnera un avant goût de son répertoire : Paris et Rio, valse et choros, accordéon et guitare... Vitalité rythmique, mélodies chatoyantes, souplesse féline... Emmanuelle Lefeuve et Aurélien Mouzac font sonner les deux styles dans une forte complicité.

Ensuite, on pourra déguster et se désaltérer sobriement, ce qui est la fonction première d'un bistrot, avant de continuer l'après-midi en musiques mais aussi en jeux.

Contact : Stéphane Pelletier 05 49 16 09 71.



Les GYMNASTES de l'ÉGRAY

La saison 2008/2009 a confirmé la progression de nos gymnastes tant au sein du club que lors des compétitions.

Cette année a été forte en émotion avec de nombreux palmarès :

En individuel les 24 et 25 janvier 2009 à Thouars

- En benjamines, Marie MARTIN obtient la médaille de bronze, suivie de près par Justine DARAIZE (4^{ème}) et Hélène SAVATIER-DUPRÉ (5^{ème}) puis Alicia COUDRET (19^{ème}) et Coline FICHET (20^{ème}) sur 97 participantes.
- En minimes, Charlene BERNARDEAU se place 4^{ème} suivie de près par Alice BILLIER (6^{ème}) sur 57 participantes.
- Enfin les cadettes : Hélène NIETHAMMER termine vice-championne départementale et Emilie SAVATIER-DUPRÉ est classée 7^{ème}.

En équipe les 16 et 17 mai 2009 à Mauléon

- L'équipe benjamine termine vice-championne des Deux-Sèvres. Elle est composée de Marie MARTIN, Justine DARAIZE, Hélène SAVATIER-DUPRÉ, Léa GUEGNARD et Audrey VERGNAULT.
- L'équipe minime 1 prend également la deuxième place sur le podium. Elle est composée de Charlene BERNARDEAU, Coline FICHET, Alice BILLIER, Alicia COUDRET et Marine TEXIER.
- L'équipe cadette se classe 5^{ème} contre des concurrentes de taille en section junior et senior. L'équipe est composée de Hélène NIETHAMMER, Emilie SAVATIER-DUPRÉ, Noémie BOURDET, Marie BILLIER et Justine CHARRIER.

Merci à toutes les gymnastes du club, à leurs encadrantes pour leur dynamisme et leur qualité d'encadrement et merci aux parents qui donnent un peu de leur temps. Les entraînements se déroulent le samedi de 9 h à 13 h au gymnase de Champdeniers.

Venez découvrir ou redécouvrir ces gymnastes lors de notre GALA de fin d'année :

**le samedi 20 juin à partir de 14 h 30
au gymnase de Champdeniers.**

Laurence Savatier-Dupré.

Vie Associative

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 2009 À GERMOND-ROUVRE (place de la mairie)

- 14 h 00 : Concours de pétanque et palet pour tous**
- 15 h 30 : Grand spectacle gratuit**
avec le groupe **Fundacion Danzas Temeri**
Danses et musiques du Venezuela
- 17 h 00 : Animation champêtre**, organisée par
l'ensemble des associations de la commune
Pêche à la ligne, poneys, jeux divers...
Démonstrations des **Gymnastes de l'Égray** et du
Club "Roller"
- 19 h 00 : Vin d'honneur** offert par la municipalité
- 20 h 00 : Repas champêtre réalisé par**
Willy ARMAND, traiteur à SURIN
Melon bel été - Jambon à l'os
Gratin de pommes de terre et courgettes
Fromage - Éclair - Café
*(Par respect de l'environnement, veuillez apporter vos
assiettes et couverts. Merci)*
- 23 h 00 : BALADE NOCTURNE AUX LAMPIONS**
et GRAND FEU D'ARTIFICE SONORISÉ
et ensuite BAL POPULAIRE GRATUIT
Place Saint-Médard

21^{èmes} Boucles de l'Égray

Choisissez votre partenaire de course en duo.
Organisée par la section jogging du Foyer rural de
Germond-Rouvre, cette 21^e édition se déroulera le
dimanche 4 octobre 2009. Prenez date !
Coureurs et marcheurs, venez nombreux.

Renseignements auprès de : Frédéric VERGNAULT
4 Lot. La Fauçère - 79220 GERMOND-ROUVRE
Tél. : 05 49 25 77 74

Accueil de loisirs du Val d'Égray

Dans les locaux de l'école de Champdeniers,
du 6 juillet au 14 août, pour les 3 à 12 ans,
Organisé par le CSC du Val d'Égray
(05 49 25 62 27)

- du 6 au 10/07 : "Un aperçu de la vie au début du XX^e siècle"
- du 13 au 17/07 : "Les Minimoy's"
- du 20 au 24/07 : "Le western"
- du 27 au 31/07 : "Le cirque"
- du 3 au 7/08 : "La jungle"
- du 10 au 14/08 : "Les 4 éléments"
- Mini camps, dans le marais poitevin, du 14 au 17/07 pour les 7/12 ans et du 20 au 24/07 pour les 9/12 ans.
- Accueil ados au CSC du 6 au 31/07 l'après midi.

Inscriptions du 9 au 12 juin
(9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30)
et le 13 juin (9 h - 12 h 30)

au CSC, place St-Antoine à Champdeniers.

AGENDA

- 20 juin :** Gala de fin d'année des
Gymnastes de l'Égray, au
gymnase de Champdeniers.
- 21 juin :** Rouvre se raconte en paroles
et musique
- 27 juin :** Fête de l'école, place Saint-
Médard, Germond
- 27 juin :** Sortie gym à l'île d'Oléron
- 14 juillet :** Fête nationale, place Saint-
Médard, Germond
- 20 septembre :** Un jour au café à Germond
- 4 octobre :** Les Boucles de l'Égray

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 45.

A VOS COURRIELS !...

Site de Germond-Rouvre : <http://www.germond-rouvre.fr>

Adresse / téléphone de la Mairie : mairie@germond-rouvre.fr / 05 49 04 03 63

Adresse de la Commission Accueil Information Communication : caic@germond-rouvre.fr